

UNION DES ANCIENS DU GROUPE BP, COMITE DE LAVERA

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016

DU 10 JANVIER 2017

Le 27 février 2017

La feuille de présence fait apparaître 87 adhérents, le Président R. Deboom ouvre la séance à 9H 20.

Le mot du Président

En ouvrant cette nouvelle AG, nous avons une pensée émue pour les anciens de notre société, locaux ou éloignés, adhérents ou pas de notre association qui nous ont quittés. Comme vous l'aviez sans doute remarqué, nous ne citons pas les noms. Ce n'est bien sûr, pas de l'indifférence, mais au contraire la marque de notre respect envers les familles que nous pourrions avoir oubliées, car malheureusement, par manque d'informations, nous n'avons qu'une connaissance partielle de ces disparitions. Nous avons envoyé vos sincères condoléances, voire assisté à certaines obsèques, chaque fois que nous l'avons su, et avons informé les internautes, en espérant que la triste nouvelle soit relayée au plus grand nombre.

Mr le maire, Mrs J. Descot et J. M. Caillat sont excusés car ils sont retenus par leurs activités.

Rapport moral 2016.

Nous avons accueilli de nouveaux adhérents, ce qui a permis de compenser le départ des plus anciens qui ne peuvent malheureusement plus participer aux activités proposées par le bureau, Christian Vornich fera le point des effectifs et de la trésorerie.

Joëlle et Patrick ont été, cette année encore, la cheville ouvrière pour l'organisation des sorties d'une journée. Les sorties pédestres connaissent toujours un vif succès.

Patrick Barbarin présentera le bilan des activités effectuées en 2016.
J ; Bressy vous exposera les sorties envisagées pour 2017.

En plus de la programmation des sorties, votre association s'occupe de social en accompagnant les adhérents dans leurs démarches administratives.

R. Marion et moi-même avons été élus au Conseil de surveillance de l'IGRS (CRBP), et nous occupons de la complémentaire santé (MIP).

Loïc Geffrault devrait nous rejoindre pour superviser le calcul de la retraite supplémentaire d'INEOS.

Afin réduire les coûts, nous utilisons le site Internet pour informer nos adhérents. Nous invitons les hésitants à faire le pas pour surfer sur la toile et à nous faire parvenir leur adresse mail. Sachez que les adresses sont transmises en copies cachées et ne sont donc pas connues des autres adhérents. Les adhérents qui ne disposent pas d'internet, reçoivent les mêmes informations par la poste.

Le site internet de l'association des anciens de BP est « aabpl.org ». Il est possible, à partir de ce site, de se connecter sur le site national.

N'hésitez pas à nous communiquer vos idées et suggestions. Notre bureau se réunit tous les premiers mardis de chaque mois à la mairie annexe de Lavéra à 9h30 : téléphonez la veille à Richard Deboom pour savoir si cette réunion n'a pas été reportée.

Pour que la vie de notre association se poursuive il faut accueillir de nouveaux adhérents. Nous invitons très volontiers ceux qui cessent leur activité à nous rejoindre. L'association est ouverte à toutes les personnes ayant travaillé à la plateforme pétrochimique : BP, INEOS, les sous traitants et à tous ceux qui souhaitent participer à des relations conviviales au sein d'une association de retraités.

Nous avons déjà accueilli des sympathisants extérieurs à notre activité : des invités aux sorties qui ont été heureux de la bonne ambiance qui règne au sein de notre association.

Si vous connaissez des nouveaux retraités, le bureau vous invite à leur faire connaître l'existence de notre association. Il rappelle que c'est le seul comité qui perd le moins d'adhérents.

Nous avons pris contact avec le CE INEOS, afin que les retraités BP et INEOS puissent participer à des voyages organisés par le CE quand ces derniers ne sont pas complets. Le tarif n'est pas le même que pour les actifs, c'est celui que l'agence fait payer au CE. Il faut passer directement par le CE et non par l'association.

Chaque adhérent peut constater par l'intermédiaire de "PRESENCE" la vitalité de notre comité de Lavéra.

L'assemblée générale de l'union aura lieu à Aris le 28 mars 2017.

Le rapport moral est mis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Election du Bureau.

Le président présente la composition du bureau :

Président R. Deboom, Vice président P. Barbarin, Trésorier C. Vornich, Trésorier adjoint C. Giraud, Secrétaire R. Roumieu, Secrétaire adjoint Claude Guichemer, Organisation des sorties J. Bressy, T. Legrand et P. Barbarin, Organisation des randonnées : J. Bressy et P. Barbarin., Gestion du site internet R. Marion, Président de l'association à Istres J. P. Cotte, Relations avec le journal « Présence » Paul Monniot et P. Barbarin.

Le président demande s'il y a des volontaires pour se présenter au bureau. Loïc Geffault se présente, sa candidature est approuvée à l'unanimité.

La composition du bureau est mise au vote, elle est adoptée à l'unanimité.

Le président donne la parole à P. Barbarin pour présenter le bilan d'activité 2016.

Il rappelle que l'atelier « sorties » est composé de J. Bressy, T. Legrand et P. Barbarin.

Les sorties. Le diaporama est projeté pendant la présentation.

Après les succès de participation en 2015 et notre modestie dut-elle en souffrir nous avons poursuivi dans le sens que vous semblez souhaiter. Les activités proposées ont attiré plus de participants encore et nous vous remercions de cette fidélité qui est pour nous, une bien belle récompense. Pour mémoire et comme d'habitude tous nos commentaires sur les établissements visités sont des publicités gratuites : toutes les remises qui nous sont consenties au titre de groupe sont intégralement reversées dans les caisses du comité, au grand plaisir de Christian, et permettent de vous offrir des prix au plus juste.

Depuis que vous êtes entrés dans cette belle salle, Joëlle Bressy vous propose de voir ou de revoir une compilation des photos prises lors de nos différentes sorties. En votre nom je remercie les artistes Bernard Atlan, Thérèse Legrand, Régis Zak, Joëlle Bressy, Jean-François Alarcon, Bernard Catoire, pardon aux oubliés, et j'espère qu'elles vont vous rappeler de bons souvenirs. Je signale au passage que sur notre site internet tenu avec brio par René Marion vous pouvez accéder à nombre d'entre elles.

Le repas post assemblée c'est bien sûr la plus courte sortie que notre ami René Roumieu vous a proposée et qui a de nouveau réuni plus de 70 participants contents de bien finir notre AG.

Le New Orléans à Meyrargues en Février, spectacle de cabaret traditionnel, c'est-à-dire qu'il y avait de très belles chanteuses et danseuses, des costumes colorés et brillants nécessitant peu de tissus et des tableaux dignes des grandes adresses de la capitale. L'apéritif et la première partie du repas nous avons été régalez par les chanteuses avec de très belles voix. Par la suite place au spectacle proprement dit et à l'enchantement des yeux. Je ne vais pas vous raconter ce que vous avez pu lire dans Présence ou ce que vous regardez en ce moment, mais j'insiste sur le final tout en blanc qui est une grande réussite.

Place à la danse pour les amateurs puisque pendant une heure vous avez dépensé une partie des calories prises pendant le repas tandis que la chanteuse – Lorie, une Lavéroise j'ai omis de le dire- accompagnait la musique en live pour parler comme les jeunes.

Petite attention, les artistes sont venus nous saluer dans les cars à notre départ. Dicton du jour :
« Dimanche pluvieux, Dimanche heureux » et journée réussie.

La Citadelle de Sisteron et la visite de l'Occitane en Avril: une journée que nous espérions plus réussie, mais qui s'est révélée plus difficile que prévue. La citadelle étant par définition placée sur un piton rocheux, cela signifie un trajet en montée. Notre chauffeur n'ayant pas voulu nous amener au plus près comme nous le pensions, il a fallu marcher et pour beaucoup l'épreuve s'est avérée très, voire trop difficile. Nous sommes bien sûr désolés de ce contre temps qui a gâché une partie de la journée de certains et en tiendrons compte à l'avenir. Nous avons d'ailleurs contacté l'office du tourisme de Sisteron pour leur faire part de notre mécontentement. Pour les rescapés la citadelle leur a offert une vue imprenable sur la vallée et sur la ville, et quelques anecdotes historiques.

Le repas a gommé une partie de ces mauvais moments et l'agneau de Sisteron – quelle surprise dans le menu – était succulent.

L'après-midi fut consacrée à la visite des établissements **L'Occitane**, situés sur Manosque dont ils sont le premier pourvoyeur d'emplois. C'est une véritable success story puisque son fondateur en 1976 (Olivier Boussan) a commencé avec un simple alambic et était étudiant en lettres modernes!! Aujourd'hui, dans le monde, il se vend un flacon de ses produits cosmétiques toutes les 3 secondes.

Nous avons pu apprécier la parfaite tenue des locaux, laboratoires, salles de conditionnement et nous initier à la reconnaissance olfactive des plantes utilisées. Avec plus ou moins de succès d'ailleurs, heureusement qu'il y avait les réponses. C'était un moment où perdre sa carte bleue n'était pas forcément une mauvaise idée. Par contre la dégustation s'est limitée à des essais de crème sur les mains. Rien à boire ou à manger pour cette fois.

Les Illuminations du Pont du Gard en Juin : après le déluge de 2015 nous vous avons promis de tenter notre chance une nouvelle fois. La météo, scrutée avec beaucoup d'attention par Joëlle, nous paraissait favorable et c'est donc le cœur léger que nous sommes partis. Las, en arrivant quelques petites gouttes de pluie nous attendaient. Pas de quoi nous affoler, mais repli stratégique vers le restaurant où l'apéro et le bon dîner nous ont redonné le moral. Puis chacun s'installe au gré de son angle de vue (personne n'avait oublié fauteuil et / ou coussin) et le spectacle intitulé « Les feux gaulois » commence. Et au même moment la pluie s'invite dans la partie, fine (pas la partie bien sûr) certes mais mouillée même si cela n'empêchait pas le bon déroulement du spectacle. Échaudés par l'année précédente nos participants étaient équipés avec imper et pépins et ont courageusement résisté à cette intrusion. Cela n'a heureusement pas duré et nous avons pu apprécier la beauté de l'histoire et le talent des artificiers, chorégraphes et autres informaticiens, car maintenant l'émotion vient aussi des techniques utilisées.

Marseillan en Septembre : à la demande générale nous avons conservé cette destination dans notre catalogue et nous avons eu près d'une centaine de participants.

Le matin visite des établissements **Noilly Prat**, fabricants de vermouth . Cette boisson est tombée quelque peu dans l'oubli en France, mais rencontre un franc succès à l'étranger. Nul n'étant prophète en son pays, nous préférons celui qui vient d'Italie ! Nos guides étaient très pédagogues (non, ce n'est pas un gros mot) et nous ont permis de faire un beau voyage au milieu des épices et des tonneaux . Avant bien sûr une dégustation de 3 des produits maison. Chacun s'est fait son idée en guise d'apéritif.

Je ne vais pas vous infliger la torture du menu du repas pris à la Ferme Marine où nous prenons de bonnes (?) habitudes.

L'après midi a été consacrée à la visite des jardins d'Adrien. Moi je pense que le jardin d'Éden aurait été plus approprié, mais je sais pourquoi ce n'est pas le cas. Dans toute la végétation proposée et il y en a des espèces connues ou non, il n'y a pas de pommier. Notez que je n'ai pas vu de serpent non plus. Il y avait bien Ève allongée nu au bord d'un point d'eau, mais c'était une statue. Les photos parlent d'elles-mêmes, mais ne traduisent peut-être pas l'amour que le créateur – un belge, une fois- y a mis pour le faire jaillir de ces anciennes carrières de pierre romaines. Imaginez en plus le spectacle qui est présenté dans le théâtre minéral et vous n'avez qu'une envie y assister.

La marchande d'huîtres à Noël : Joëlle fait quelques travaux d'agrandissement dans sa villa car vous avez été nombreux à venir vous approvisionner en huîtres, dont vous connaissez la qualité et même en vin blanc. On attend le foie gras avec impatience !!

Les randonnées

La section randonnée s'est enrichie de quelques nouvelles têtes, ce qui est vraiment une bonne nouvelle. Sous la houlette bienveillante de Bernard Catoire et Régis Zak nous marchons tous les lundis si le temps le permet. Nous faisons 10 kms selon les organisateurs et 18 kms selon les marcheurs. L'écart s'explique par les GPS qui sont moins fatigués que les humains.

Je ne vous donne pas tous les lieux que nous arpentons, mais nous avons un large éventail qui va de la mer : Les Laurons, Porquerolles, les Calanques marseillaises à la montagne Les dentelles de Montmirail, Banon, en passant par les rivières Collias ou Le Caramy par exemple. Notons la dégustation de vins à Gigondas et celle de fromages à Banon en fin de journée bien sûr ! Nous n'avons pas trouvé les 2 en même temps !!!

En juin nous avons passé une belle semaine à Gluges Martel dans le Lot avec des randonnées agréables, des villages du Moyen Age bien conservés, et des soirées animées qui montrent que notre comité a un incroyable talent. Et le carnaval était encore très réussi ! Nous en avons profité pour faire des visites guidées de Rocamadour et de Figeac.

Le président donne la parole à J. Bressy pour présenter les activités 2017.

Le repas post assemblée où j'espère vous retrouver tout à l'heure.

Le 19 février pour un spectacle cabaret où nous sommes déjà 109 inscrits.

Le 25 avril Saint Maximin, pour changer un peu de côté, la Basilique avec visite guidée et le Musée des gueules rouges (Bauxite) sur laquelle Joëlle travaille encore.

Le 27 mai une surprise avec un spectacle de masques vénitiens aux jardins de Saint Adrien.

Pour l'automne La ferme Marine avec la visite de La Criée à Agde et une fabrique de tielles et peut-être une soirée chanson sur Martigues

Nous renouvellerons probablement la vente directe des huîtres.

Le président donne la parole au trésorier C. Vornich pour présenter le bilan financier.

Adhérents. Il est de 235 au 31/12/2016.

Trésorerie. Les différents états sont projetés pendant la présentation.

Les dépenses s'élèvent à 24 259 €, les recettes à 23 744 soit un déficit de 515 €. Depuis plusieurs années nous sommes en déficit, car vu le succès des sorties nous en programmons beaucoup plus. Le coût du car est partiellement pris en compte dans le prix des sorties, il faudra peut-être à l'avenir demander une participation plus importante.

Il est rappelé que, sur chaque cotisation, l'association reverse au comité central une redevance de 7.5 €.

Le bilan financier est mis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Le président donne la parole à J. J. Dejardin pour comparer les systèmes de retraite Français et Suédois. Le diaporama est projeté pendant la présentation.

En France.

La retraite est garantie à vie, c'est aux caisses de retraites et aux partenaires sociaux de gérer l'équilibre en fonction des contraintes économiques et démographiques.

Il y a 34 régimes : 7 de base, 6 de complémentaires obligatoires, 21 régimes spéciaux. Le régime des salariés représente 72 % de l'ensemble des régimes.

Le montant moyen de la retraite est de 1240 € pour les femmes et de 1704 € pour les hommes.

Le montant des dépenses de retraite en 2015 est de 304 Mds.

Les versements de la CNAV représentent 62 % du montant des retraites les 38 % restants sont financés par les impôts et taxes, et le recours à la dette (3 %), ce qui pénalise les générations futures.

Pour la CNAV, le calcul de la retraite est basé sur les 25 meilleures années ce qui ne permet pas au salarié d'évaluer sa future retraite.

Pour ARRCO et AGIRC, le nombre de points basés sur les cotisations annuelles permet de connaître chaque année le montant de sa retraite complémentaire.

Pour la fonction publique ou assimilé le montant de la retraite est de 75 % des 6 derniers mois.

En Suède.

La retraite n'est pas garantie, elle est réactualisée tous les ans, c'est un système universel (base + complémentaire) identique pour tous les salariés.

Le salarié a un compte dit « NOTIONNEL » défini en fonction du nombre de points cotisés et de la valeur du point.

$$\text{Le montant de la pension} = \text{compte NOTIONNEL} / \text{coefficient X}$$

Le coefficient X tient compte de l'âge du bénéficiaire, de la durée de l'espérance de vie et de conjoncture économique de l'année.

Si $X < 1$ la pension est majorée, s'il est > 1 elle est minorée.

Dans ces conditions le régime est toujours en équilibre et offre certains avantages :

Le salarié choisit son âge de départ en retraite en connaissant le montant de sa pension,

Les générations futures ne sont pas pénalisées,
Le système est le même pour tous les salariés.

Le président donne la parole à R. Marion pour parler de la mutualité.

Rappel des cotisations des mutuelles. Celles qui ont signé un contrat responsable (respect du parcours des soins et des limites de dépassement) sont taxées au taux de 13.27 % les autres le sont à 20.27 %.
ANI (accord national interprofessionnel) pour la généralisation des complémentaires santé est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Il concerne les entreprises du privé qui ont au moins un salarié, mais pas les salariés du secteur public, les retraités, les chômeurs et les étudiants. La mutualité Française réclame un dispositif couvrant ces secteurs qui ont soit une complémentaire santé collective obligatoire, soit celles dont les garanties sont plus faibles que celles prévues dans le cadre de l'ANI.

Il est trop tôt pour faire un bilan chiffré de la réforme, mais à priori les conséquences sur les mutuelles en terme d'effectifs seraient moins graves que celles avancées par les experts.

La loi Evin autorise les salariés qui partent en retraite à conserver la complémentaire santé de leur ancien employeur sans que la surprime ne puisse dépasser 150 % de leur ancienne cotisation.

Les contrats dits « SENIORS » qui permettaient d'avoir une fiscalité réduite semblent abandonnés.

Aide à la complémentaire santé

CMU-C : Couverture maladie universelle complémentaire.

Conditions : Faire une demande, résider en France, être en situation régulière, avoir des revenus inférieur à 8 653 € pour une personne seule et 12 980 € pour un couple. Elle est attribuée pour 1 an à renouveler.

Prestations : Gratuité des cotisations, pas d'avance des frais (prise en charge à 100 % de la SS dans la limite des remboursements de la SS), pas de franchise ni de dépassement d'honoraires, tarifs réduits sur facture de gaz et d'électricité.

ACS : Aide à la complémentaire santé.

Ces aides sont conditionnées à la situation personnelle et aux revenus.

Le président donne la parole à R. Marion pour parler de la sauvegarde de l'Étang de Berre.

A l'origine, il était salé, car il communiquait avec la méditerranée par le canal de Caronte et le tunnel du Rove.

La loi du 5 janvier 1955 a autorisé le détournement de l'eau de la Durance depuis Serre-Ponçon jusqu'à l'étang de Berre pour alimenter la future centrale hydraulique de Saint Chamas, ce qui entrainera la destruction de la rivière.

-1957 : suite aux rejets de la pétrochimie, la pêche est interdite dans l'Étang.

-1966 : mise en service de la centrale EDF qui rejette 3 600 millions de m³/an d'eau douce et 400 000 tonnes/an de limon. Les poissons désertent l'étang car la salinité diminue.

-1988 : deux associations « L'étang nouveau » et la « Coordination des pêcheurs de l'étang de Berre » se constituent pour demander l'arrêt des rejets.

-1993 : Le gouvernement impose à EDF une réduction des rejets de 15 % et envisage deux solutions pour détourner les rejets, soit la construction d'une dérivation entre la centrale et l'embouchure du Rhône, soit à remonter l'eau indésirable dans la Durance via le déversoir de Mallemort.

-1994 : levée de l'interdiction de pêcher dans l'étang.

-1995 : Réduction de 35 % des rejets avec restitution à Mallemort, mais c'est insuffisant pour que l'étang retrouve sa vie marine.

-1997 : Le projet de dérivation est abandonné vu son coût prohibitif et le transfert des limons vers le Rhône.

-2003 : Un nouveau détournement qui passe par la Crau et le piémont des Alpilles est envisagé. Un « Collectif Adam de Craonne » est constitué. Il se compose de 21 associations et organismes professionnels agricoles qui s'opposent à cette dérivation au profit de la restitution via le déversoir de Mallemort.

-2006 : La commission Européenne impose un rejet maximum de 1 200 millions de m³/an. L'Etang de Berre retrouve petit à petit sa vie marine et ses capacités, les larves de coquillages colonisent l'étang, le plancton et les coquillages prolifèrent et les poissons repeuplent l'étang.

Il existe un projet de rouvrir (en fait par pompage) le tunnel du Rove qui relie l'étang de Berre au port de Marseille, qui s'était effondré en 1974, ce qui améliorerait encore la salinité de l'étang et le rendrait à nouveau plus attractif aux activités de plaisance.

Autre proposition de l'Etang Nouveau, celle de redonner à la Durance sa fonction de rivière en lui rendant son eau dès Serre-Ponçon tout en maintenant la chaîne hydroélectrique du canal usinier en remontant l'eau pendant les heures creuses, en utilisant le principe des « escaliers » cad en station de transfert de l'eau par pompage et turbinage (STEP) .

Fin de l'Assemblée Générale à 11 H 15. rr